



World Food
Programme

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES

Évaluation du plan stratégique de pays du PAM pour le Bénin 2019-2023

Résumé des termes de référence

Les évaluations des plans stratégiques de pays (PSP) portent sur la totalité des activités menées par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un pays et pendant une période donnée. Leur objectif est double : 1) collecter des éléments de preuve et des enseignements concernant la performance des décisions stratégiques du PAM à l'échelle du pays, particulièrement en vue d'élaborer le prochain PSP ; et 2) permettre de rendre compte des résultats aux parties prenantes du PAM.

Sujet et orientation de l'évaluation

Le Plan Stratégique de pays pour le Bénin (2019-2023)

Le Plan Stratégique de pays pour le Bénin (2019-2023) prévoyait initialement une stratégie s'inscrivant dans la continuité du cadre de programmation du PSP provisoire de transition (PSPP-T) de 2018-2019, ayant comme principales directions stratégiques i) les populations vulnérables, y compris les enfants d'âge scolaire, ont accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante et aux services sociaux de base tout au long de l'année; ii) l'état nutritionnel des populations vulnérables, y compris des enfants de moins de 5 ans, des adolescents et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes dans les zones ciblées, s'améliore conformément aux objectifs nationaux; iii) les institutions nationales et locales disposent de capacités accrues et de systèmes inclusifs plus efficaces pour atteindre l'objectif de développement durable 2, notamment en matière de repas scolaires intégrés et de sécurité alimentaire; iv) les populations affectées par la crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs.

Le PSP a subi deux révisions budgétaires ; la première en 2019 à la suite des inondations graves introduisant un nouvel Effet Direct Stratégique (EDS) et la deuxième en 2020 à la suite aux inondations et COVID-19.

En janvier 2021, le PSP n'avait atteint que 79.1% pour cent de financement du plan d'estimation des besoins, soit 55,5 millions USD sur les 70.1 millions budgétés pour le PSP dans la deuxième révision budgétaire. À la même date, le PSP ciblait un total de 1.05 million de bénéficiaires sur les cinq années.

L'évaluation mesurera les contributions apportées par le PAM aux EDS du PSP, en déterminant les relations de cause à effet susceptibles d'unir les produits des activités du PAM, le processus de mise en œuvre, le contexte opérationnel et les changements observés au niveau des effets directs, y compris inattendus.

L'évaluation sera fondée sur les critères d'évaluation standard du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, la cohérence, la durabilité, l'interdépendance et la couverture des activités. Elle sera également axée sur le respect des principes

humanitaires, d'égalité des sexes, de protection et de redevabilité envers les populations affectées.

Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

Les évaluations du PAM servent le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. L'évaluation fournira l'occasion de tirer des enseignements à l'échelle nationale, régionale et institutionnelle. Le bureau de pays du PAM et ses parties prenantes sont les principaux utilisateurs des constatations et des recommandations de l'évaluation, lesquelles éclaireront la conception du nouveau plan stratégique de pays.

Le rapport d'évaluation sera présenté lors de la session du Conseil d'administration du PAM en novembre de 2023.

Principales questions de l'évaluation

L'évaluation répondra aux quatre questions principales suivantes :

QUESTION 1 : Dans quelle mesure le programme du PAM s'est-il fondé sur des données factuelles et est-il orienté de façon stratégique pour répondre aux besoins des plus vulnérables ?

L'évaluation mesurera le degré de pertinence du PSP par rapport aux politiques, plans, stratégies et objectifs nationaux, et aux objectifs de développement durable, et combien cette pertinence a été informée par des données concernant la sécurité alimentaire dans le pays. Elle examinera aussi si la conception du PSP s'est axée sur une théorie du changement articulant le rôle du PAM en ligne avec ses avantages comparatifs. Elle portera également sur le degré de cohérence du PSP par rapport au cadre général de coopération des Nations Unies ainsi que la mesure dans laquelle il est axé sur des partenariats stratégiques appropriés. La mesure dans laquelle le PAM a maintenu un positionnement stratégique pertinent à la lumière de l'évolution du contexte, des capacités nationales et des besoins sera également évaluée.

QUESTION 2 : Quelles sont l'étendue et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux résultats stratégiques du plan stratégique de pays pour le Bénin ?

L'évaluation appréciera la mesure dans laquelle les activités et produits du PAM ont contribué aux résultats escomptés

des PSPP-T et PSP ainsi qu'à la réalisation des objectifs transversaux (principes humanitaires, protection, redevabilité envers les populations affectées, égalité des sexes et autres considérations éthiques). En outre, il sera jugé si les réalisations du plan stratégique de pays sont susceptibles d'être durables ; et si le plan stratégique de pays a facilité des liens plus stratégiques entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

QUESTION 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficace pour contribuer à l'obtention des produits escomptés et à la réalisation des effets directs stratégiques définis dans le PSP ?

L'évaluation visera à examiner la livraison des produits dans les délais prévus ; l'adéquation de la couverture et des méthodes de ciblage des interventions ; l'efficacité de la fourniture d'assistance par apport à son coût ; et si le critère de rentabilité a été considéré dans le choix des approches.

QUESTION 4 : Quels sont les facteurs qui expliquent la performance du PAM et dans quelle mesure il a effectué le virage stratégique attendu du PSP ?

L'évaluation appréciera la mesure dans laquelle le PSP a pu mobiliser des ressources financières adéquates, prévisibles et flexibles et disposer de ressources humaines appropriées pour soutenir l'exécution du PSP. De plus, l'évaluation examinera l'influence de facteurs tels que la mise en place de partenariats, la collaboration avec d'autres acteurs et une gestion souple et adaptative à un contexte opérationnel dynamique basé sur les résultats.

Portée, méthodologie et considérations éthiques

L'unité d'analyse est le PSP, approuvé par le Conseil d'administration du PAM en juin 2019, ainsi que toute révision ultérieure du budget approuvée. L'évaluation portera sur l'ensemble des activités menées par le PAM de 2018 à mi-2022, donc y compris le PSPP-T de 2018-2019.

L'évaluation adoptera une approche mixte en s'appuyant sur des méthodes et sources primaires et secondaires variées, notamment des examens documentaires, des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes et des groupes de discussion. Une triangulation systématique des différentes sources et méthodes sera effectuée afin de valider les constatations et d'éviter tout biais dans le jugement évaluatif.

L'évaluation sera conforme aux normes éthiques du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG). Cela comprend, sans s'y limiter, la garantie d'un consentement éclairé, la protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des participants, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des participants, la garantie d'un engagement équitable des participants (notamment des femmes et des groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne cause aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés.

Rôles et responsabilités

ÉQUIPE D'ÉVALUATION : L'évaluation sera effectuée par une équipe de évaluateurs indépendants dotés d'une expertise dans divers domaines pertinents liés à l'évaluation du PSP

pour le Bénin (notamment, la nutrition et la sécurité alimentaire, le soutien aux économies locales, les cantines scolaires, le soutien aux contreparties nationales, le renforcement des capacités institutionnelles, le genre et les principes humanitaires).

GESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION DU BUREAU DE

L'ÉVALUATION : L'évaluation sera gérée par Vivien Knips, chargée d'évaluation au Bureau de l'évaluation du PAM. Elle sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, et les homologues du PAM, veillant notamment à ce que les normes de qualité du Bureau de l'évaluation relatives au processus et au contenu soient respectées. Les procédures d'assurance qualité de deuxième niveau seront appliquées par Michael Carbon, chargé d'évaluation principal au Bureau de l'évaluation du PAM. Marie-Therese El-Ajaltouni, analyste au Bureau de l'évaluation du PAM, soutiendra la recherche et l'analyse des données tout au long du processus.

Un **groupe de référence interne**, composé de parties prenantes du PAM sélectionnées au sein du bureau de pays, du bureau régional et du Siège, sera consulté tout au long du processus d'évaluation pour examiner et commenter les produits de l'évaluation.

La Directrice adjointe de l'évaluation approuvera les versions finales de tous les produits de l'évaluation.

PARTIES PRENANTES : Les parties prenantes du PAM aux niveaux national, régional et du Siège participeront tout au long du processus d'évaluation afin de garantir un degré élevé d'utilité et de transparence. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, le gouvernement, les donateurs, les partenaires de mise en œuvre et d'autres institutions des Nations Unies, seront consultées pendant le processus d'évaluation.

Communication

Les constatations préliminaires seront partagées avec les parties prenantes du PAM au niveau du bureau de pays, du bureau régional et du Siège à l'occasion d'une réunion de bilan organisée à l'issue de l'étape de la collecte de données. Une réunion de bilan plus approfondie sera organisée en juillet 2022 pour éclairer le processus de conception du nouveau plan stratégique de pays. Un atelier d'apprentissage national sera organisé en décembre 2022 pour garantir un processus d'évaluation transparent et promouvoir l'appropriation des constatations et des recommandations préliminaires par les parties prenantes nationales.

Les constatations de l'évaluation seront activement diffusées et le rapport d'évaluation final sera mis à la disposition du public sur le site Internet du PAM.

Chronologie et étapes importantes

Phase de démarrage : avril-juillet 2022.

Collecte de données : juillet 2022.

Bilan de sortie : juillet 2022.

Rapport : août 2022 – décembre 2022.

Atelier d'apprentissage : décembre 2022.

Conseil d'administration : novembre 2023.